

Du jardin à l'assiette à Sainte-Marie - Samedi 11 avril 2020

L'ASMA vous propose la découverte d'une exploitation agricole:

9h00 :

Rendez-vous à la table d'hôtes Les Citronnelles située à [Flacourt à Ste-Marie](#). Accueil café rapide.

Balade sur l'exploitation agricole pour découvrir les animaux de la ferme, les plantes médicinales et les divers arbres présents sur la propriété.

11h 00 :

Atelier gâteau. On apprend à râper la racine de manioc comme « avant », mais il y a aussi la possibilité d'utiliser le robot ménager qui mixe tout sans effort !

12h30 (voire 13h) :

Déjeuner créole servi sous la véranda.

Au menu :

Apéritif (coca, punch, whisky) et beignets.

2 plats (1 viande et 1 poisson).

Dessert : le gâteau que vous avez cuisiné le matin ! Vin/eau/café.

15h : Fin de la prestation.



Prévoir des chaussures fermées et une protection contre la pluie et le soleil et un vêtement chaud. Aussi un tablier ou un t-shirt de rechange pour la cuisine

Limite de réservation : 16 mars 2020

Contacts : Martine METRO (0262 56 50 40)

Réservations à asma.reunion@agriculture.gouv.fr et martine.metro@educagri.fr

Avec formulaire ci-dessous (pdf modifiable)

INSCRIPTIONS

Nom/Prénom

Service ou Organisme Téléphone portable :

		Nombre	TOTAL
Adultes et enfants (+12ans) ASMA et ayants droits	21,00 €	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
Adultes et enfants (+12 ans) hors ASMA	35,00 €	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
Enfants entre 4 et 12 ans ASMA et ayants droits	12,00 €	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
Enfants entre 4 et 12 ans hors ASMA	20,00 €	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>	<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>
MONTANT DU RÈGLEMENT			<input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/>

Chèque de règlement à établir à l'ordre de l'ASMA 974 et à faire suivre à vos correspondants ASMA (ou à envoyer à DAAF ASMA – 1, chemin de l'IRAT – 97 410 ST PIERRE) :

- ✉ Laetita DORVAL et Claudine SADDOUD (ASP)
- ✉ **Martine METRO**/Ginot MEZINO/Caroline NAVARRETE (LPAH ST JOSEPH)
- ✉ Daniel GUILLAUMIN ou Joël GRONDIN (DAAF ST PIERRE et ANSES 3P)
- ✉ Christelle VERBARD (DAAF ST DENIS)
- ✉ Nadine DARGONNE (PEIF / PEC)
- ✉ Clarisse BELUS - Martine VIENNE (EPLEFPA ST PAUL)

Votre réservation ne sera confirmée qu'après réception de votre règlement.